

L'OPINION CATHOLIQUE ET LA C. C. F.

reproduction du "Devoir" de Montréal.

Nul doute que la C.C.F. ne tienne beaucoup à enrôler les catholiques sous sa bannière, pour la bonne raison qu'ils forment un peu plus des deux cinquièmes de la population canadienne et qu'ils sont, d'ordinaire, des citoyens dévoués et consciencieux. De plus, il est facile de prévoir qu'une province au moins lui échappera: le Québec, si les catholiques refusent d'endosser son programme.

Mais, comme les catholiques sont avant tout catholiques, ils savent bien qu'ils rejettent en effet son programme, s'il se présente comme opposé à leurs principes religieux et sociaux. Aussi bien les Cécé-efs ont-ils résolu de mettre tout leur art politique à montrer que leurs doctrines, loin de contredire les principes catholiques, sont en parfaite conformité avec eux.

Pour nous qui sommes personnellement convaincu du contraire, nous voudrions supplier le peuple catholique de ne pas se laisser prendre à leur jeu. Demandons-leur plus de sincérité: sachons crever leurs sophismes et déjouer leurs manœuvres.

DES THEOLOGIENS EN FAVEUR DE LA C.C.F. ?

Voilà une première manœuvre. On nous laisse entendre que des théologiens catholiques approuvent nettement le programme des Co-Ops M. Woodworth lui-même, dans un discours prononcé lors du fameux congrès de Régina, prétendant avoir reçu des encouragements de certains membres du *Roman Clergy*. Mais on a soin de ne pas nommer ces théologiens que nous serions bien aise d

connaître.

Sans doute, il doit s'agir d'approbations du genre de celle qu'on a voulu arracher au Rev. Father J.A. Ryan. Tout le monde sait que ce dernier est la grande autorité sociale catholique aux Etats-Unis. Quelle veine si le C.C.F. pouvait réclamer de ses écrits! M. Woodworth l'a bien compris, et le 1er février dernier, en présentant à la Chambre son fameux bill, il citait Father Ryan, premièrement, pour l'appuyer à certaines interprétations surabondantes de l'hon. Premier Ministre, mais aussi dans le but de lui faire endosser à l'avance les thèses socialisantes qu'il allait exposer. Voici les paroles de Father Ryan: "If for any reason the public works remedy fails, the public authorities will be under moral obligation to take TEMPORARY charge of and operate our essential industries."

Mais il y a loin de ce texte au programme de M. Woodworth. Tandis que celui-ci prône, comme une règle générale, la socialisation de tout ou à peu près, Father Ryan, lui ne fait que proposer une socialisation partielle, et encore à titre de mesure provisoire.

D'ailleurs, Father Ryan a publié en décembre 1932, dans l'*Ecclesiastical Review*, un article sur le socialisme qui réprobat les principes fondamentaux de la C.C.F. Mieux que cela, en réponse à une consultation du R.P. Valois, O.M.I., directeur du *Patriote de l'Ouest*, l'éminent sociologue américain s'est prononcé clairement contre le programme du parti ouvrier-agraire de la Saskatchewan, programme qu'on le sait

"Obviously, écrit-il, their program is socialism... I do not believe in socialism and it (their socialism) seems to me to be in contradiction with what our present Holy Father has to say on socialism in his encyclical 'Quadragesimo Anno'."

Si les témoignages des autres théologiens mystérieux dont semble se flatter la C.C.F. sont aussi faibles que celui de Father Ryan, on comprend pourquoi les Co-Ops tiennent si peu à nous donner des noms. En mai dernier, l'Ecole Sociale sociale réunissait autour du R.P. Archambault, S.J., un groupe de théologiens sociologues, une douzaine environ, pour étudier le programme de la C.C.F. Or, tous le déclarent inacceptable. Et même tous approuvent les conclusions d'une étude présentée alors, et publiée depuis dans une brochure intitulée *pour la restauration sociale au Canada*, — conclusions qui sont loin d'être en faveur de la C.C.F. Mgr L. Paquet lui-même, dont personne ne contestera l'autorité, empêché de se joindre à ce groupe, lui écrivait à lui envoyer une communication écrite où il mettait, lui aussi, le socialisme des Co-Ops au nombre des socialismes rejetés par les encycliques. A remarquer enfin que la brochure susdite et l'étude qu'elle contient ont été publiées avec l'imprimatur de l'Archevêque de Montréal.

ET DES EVEQUES AUSSI ?

Ce qui serait encore plus fort... c'était plus vrai. Voyons toujours. Une voix épiscopale de l'Ouest? *Catholic Prelate backs C.C.F. policies*, s'écriait triomphalement, le 14 octobre, *The Commonwealth*, petit journal qui se dit indépendant, mais qui en fait ne vit que pour défendre et propager la C.C.F. Et il ajoutait: "It would be difficult to find a more uncompromising supporter of essential C.C.F. projects and methods than this venerable and far-seeing prelate of the Far West."

Ce prélat catholique n'est autre que S.E. Mgr W.-M. Duke, archevêque de Vancouver. Et il s'agit de certaines déclarations faites par lui, à l'occasion de la fête du Rosaire.

Nous ne nierons pas que Mgr Duke, comme d'ailleurs bien d'autres autorités sociales catholiques, ne se soit montré favorable à quelque mesure préconisée par la C.C.F., l'établissement d'un conseil économique national, une législation sociale qui assure à l'ouvrier un salaire convenable et le protège contre les accidents, la maladie, etc. Mais la conclusion de là que l'éminent archevêque approuve toute la politique socialiste de la C.C.F., c'est certainement forcer et trahir sa pensée véritable. Si Mgr Duke demande, à titre exceptionnel, la "public ownership of many commodities", cela ne veut pas nécessairement dire qu'il s'agit d'une généralisation préconisée par lui en faveur du principe de socialisme.

Il s'est d'ailleurs prononcé carrément, alors contre le socialisme, et même contre un certain socialisme mitigé qui se prétend religieux et chrétien. Et quel homme de bon foi pourrait soutenir que Mgr Duke ne visait pas clairement la C.C.F. exportant ainsi ?

Une voix épiscopale de l'Est ?

Le 25 août 1933, le *Montreal Beacon*, journal catholique anglais, publiait imprudemment une étude hâive où il s'efforçait d'établir la conclusion suivante: *a catholic can join the C.C.F.* Mais il se présentait, comme tant d'autres périodiques catholiques, avec une approbation générale de l'Autorité diocésaine. Avant de lancer dans le public une thèse de cette importance, le *Beacon* aurait dû la soumettre au jugement de Mgr l'Archevêque. Nous savons de source certaine qu'il ne l'a pas fait.

Il y avait là un bon filon à exploiter au profit de la C.C.F. On n'y manqua pas. Plusieurs journaux favorables à la cause des Co-Ops, comme le *Weekly News* de Winnipeg, s'empressèrent de publier l'article du *Montreal Beacon*, annonçant en grosses manchettes: *A catholic can join the C.C.F.* et s'ajoutant immédiatement en sous-titre: *In the Montreal Beacon*. Published with the approval of His Excellency the Archbishop of Montreal. Et maintenant ces journaux seront-ils assez loyaux pour annoncer à leurs lecteurs que Mgr l'Archevêque de Montréal, dans le but évident de réprouver l'attitude du *Montreal Beacon*, lui a enlevé son approbation

Stimule et reconforte

THE "SALADA"

'Frais des plantations'

UNE MENACE AU SYSTEME LEGAL DU DOMINION

Un avertissement de Sir William Mulock, juge en chef d'Ontario.

LES COMMISSIONS

Toronto, 20 — Sir William Mulock, juge en chef d'Ontario, prétend que la création de commissions ayant des pouvoirs autoritaires, menace de faire sérouler le système légal au pays et constitue un danger à la sécurité nationale, Sir William a prononcé un discours à un banquet donné en son honneur par la section d'Ontario de l'Association du barreau canadien à l'occasion du 90e anniversaire de sa naissance. Pendant des années, dit-il, les législatures ont empiété sur un grand nombre de droits du peuple, les privant de la protection des tribunaux de justice et conférant aux commissions, aux officiers publics et à d'autres corps non responsables le pouvoir de déterminer arbitrairement les droits du peuple. Le juge dit que de pareils organismes sont composés de personnes ne possédant pas la loi et qui sont libres d'interpréter les choses comme elles l'entendent.

NOTICE OF SALE

IN THE SUPREME COURT, KING'S BENCH DIVISION, BETWEEN :

Thaddeus Couturier, Plaintiff, and Delina Ouellet and Odilon Dufour, Defendants.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of the Writs of Fieri Facias to me directed and issued in the above suit and dated the First day of June, A.D., 1933, I have for want of goods and chattels, seized the lands hereinafter described as follows: —

"All that certain piece of land situated in the Town of Edmundston, bounded on the front by northern side of Canada Road so called, and measuring in width fifty five feet; on the upper side by land owned and occupied by Thaddeus Couturier, on the lower side by land owned and occupied by Mack Dumont and Eddie Ouellet, and at the rear by a line parallel with said Canada Road or by land owned, by Fraser Companies Limited".

Together with all buildings and appurtenances, belonging or in any manner appertaining thereto, and shall sell the same to satisfy the said Writs of Fieri Facias at public Auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, at 1.30 o'clock in the afternoon, on Monday the Twenty-sixth day of February A.D. 1934.

Dated this Nineteenth day of January, A.D., 1934.

John B. BELLEFLEUR, High Sheriff, Madawaska County 4010-25 Janv.

capitalism.

En somme, il vaut encore mieux s'en tenir aux évêques et aux théologiens pour avoir la véritable interprétation des encycliques. Ce sera plus sûr. Quelque moins favorable à la C.C.F.

Georges-Henri LEVESQUE, O.P.

MORE LIGHT and BETTER LIGHT at **LESS COST** with a **Coleman** **SUNSHINE LAMP**

Now it's more economical to have and to enjoy good light... the clear, steady brilliance of a Coleman... than to be without it. For small cost you can get a genuine Instant-Lighting Coleman SUNSHINE Lamp that produces 300 candle-power of soft, natural light.

PAYS FOR ITSELF IN SAVINGS

You can use your Coleman for a year and save from \$5.00 to \$7.00 over the cost of using an old-style coal-oil lamp. In the meantime you are protecting your eyesight and keeping young and strong the vision of your children.

5 TO 20 TIMES MORE LIGHT!

The Coleman gives 5 to 20 times more light than any kerosene lamp. Fuel cost is only about 1¢ a night for the finest light. A safe, dependable lamp... can't spill fuel even if tipped over... no "crawling" flame. It's a clean lamp... no soot or smoke. Makes and burns its own gas from regular, untreated motor gasoline. Save money; use a Coleman.

SEE YOUR LOCAL DEALER —or write us THE COLEMAN LAMP & STOVE CO., Ltd. Toronto, 8, Ontario (SL-10)

Model 141 Coleman Sunshine Lamp. Use with or without globe as illustrated. Price only \$5.50; Shade \$1.50 extra.

Model 118B Instant-Lite. Beautiful Ivory Kerosene shade. Built-in Pump. Generous fuel capacity. Price \$10.00 complete.